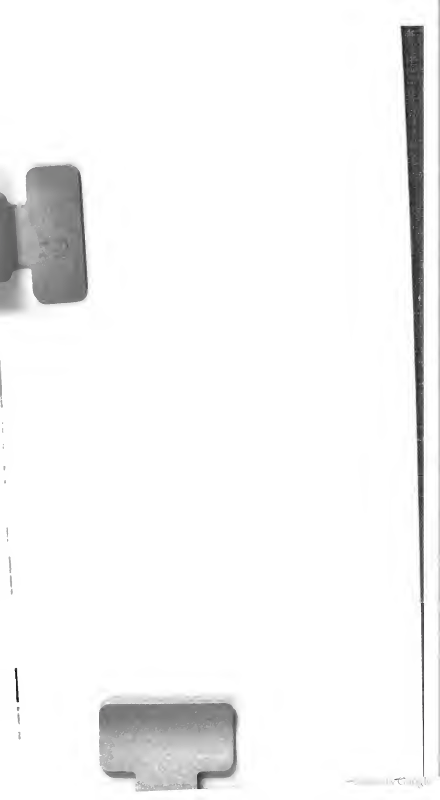


LES CELTES

LES ARMORICAINS

LES BRETONS

NOUVELLES RECHERCHES
D'ARCHÉOLOGIE, DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE
SUR L'ARMORIQUE BRETONNE

PAR

LE DOCTEUR E. HALLÉGUEN

PARIS
AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE,
RUE DES GRÈS, N. 7.

NANTES
GUÉRAUD, LIBRAIRE

RENNES
VERDIER, LIBRAIRE

CHATEAULIN, CHAVIGNAUD, LIBRAIRE

1859

LES CELTES

LES ARMORICAINS

LES BRETONS

IMPRIMERIE DE W. REMQUET ET Cie,
rue Garancière, n. 5.

LES CELTES

LES ARMORICAINS

LES BRETONS

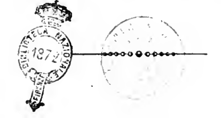
NOUVELLES RECHERCHES

D'ARCHÉOLOGIE, DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

SUR L'ARMORIQUE BRETONNE

PAR

LE DOCTEUR E. HALLÉGUEN



PARIS

AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE,

RUE DES GRÈS, N. 7.

NANTES | RENNES

GUÉRAUD, LIBRAIRE | VERDIER, LIBRAIRE

CHATEAULIN, CHAVIGNAUD, LIBRAIRE

1859

Il est pénible pour un homme qui pense de ne pas connaître et comprendre le pays dans lequel il vit. Pour sortir de cette souffrance, je me mis à étudier nos origines, en prenant pour guides MM. de Caumont, Bizeul, de la Monneraye, de la Villemarqué. Les résultats que j'obtenais successivement m'inspiraient confiance en raison de leur conformité avec les principes et les observations particulières de ces auteurs. Après avoir sans cesse vérifié et étendu ces résultats depuis dix ans, soutenu par les encouragements des hommes les plus compétents, je me décide à publier, avec de nouveaux développements, ces recherches déjà présentées à Nantes, en 1851, au *Congrès breton*, que j'aime à remercier du bienveillant intérêt avec lequel il les a accueillies.

ces monuments qui ne peuvent pas être évidemment tous ceux qui ont jadis existé; leur nombre actuel, qui est loin d'être entièrement connu, ne peut que donner une idée de ce qu'ils étaient dans ces temps reculés.

L'avantage, quoique faible, reste aux côtes sur l'intérieur des terres; telle est d'ailleurs la répartition ordinaire de la population dans tous les pays. Cependant l'arrondissement de Châteaulin, qui est central, est de beaucoup le plus riche; il est vrai qu'il est montagneux.

A ces preuves, on pourrait ajouter les fontaines sacrées dont les principales seulement sont devenues des fontaines de dévotion depuis le Christianisme, fontaines si nombreuses et répandues partout; il en existe plusieurs dans chaque paroisse. Peut-être même retrouverait-on les *Tref*, les *Cantref* dès l'époque gauloise. Mais ceci entraînerait trop loin pour le moment et veut être traité à part. Je dirai seulement que ce nouvel ordre de preuves confirme pleinement les précédentes, ce qui sera plus tard justifié.

Le pays des Osismiens méritait donc, par le chiffre comme par le courage de ses habitants, l'honneur que lui ont fait ses vainqueurs en le couvrant de monuments militaires, en le perçant de routes de tous côtés pour le dominer plus facilement et le civiliser en même temps, ce qui était le plus sûr moyen de dompter cette forte race.

J'ai comparé sous ce rapport les autres départements de l'Armorique-Bretonne au Finistère (1) : autant qu'on en peut juger par les recherches peu complètes publiées jusqu'ici, la proportion paraît être la même (2).

(1) *Voyez* le curieux mémoire présenté par M. le docteur Fouquet au Congrès de Vannes, en 1853, sur les antiquités du Morbihan.

(2) *Voir* à l'*Appendice* la note sur les monuments celtiques et pré-celtiques.

GÉOGRAPHIE GALLO-ROMAINE.

Si, pour la géographie celtique, tout était à faire, pour la géographie romaine il n'y avait qu'à suivre la voie tracée dans la Bretagne par MM. Bizeul, de la Monneraye, de Courcy, De Blois, Le Jean.

Il fallait cependant généraliser la méthode, l'appliquer à tout le département.

Comme pour la géographie celtique, j'ai commencé par lire et vérifier ce que ces honorables observateurs avaient publié, puis j'ai relevé dans le cadastre du département les indications romaines reçues partout comme exactes, et j'ai dressé ainsi un Essai de géographie gallo-romaine ou armoricaine sur la grande carte de Cassini, et sur une carte ordinaire du Finistère.

Voici comment j'ai procédé pour dresser ces cartes : j'ai relevé d'abord moi-même sur le cadastre de l'arrondissement de Châteaulin les indications romaines suivantes :

Castel, *Castellic*, *Castellou*, *Hastellou*, *Hastel*, *Cast*, *Castric*, *Kergastel*, *Trégastel*, *Coz-Castel*, *Pont-ar-Chastel*. — *Strat*, *Streat*, *Stret*, *Kerstrat*. — *Rome*, *Keromen*, *Romain*, *Romanat*. — *Sall*, *Zall*, *Salou*, *Saliger*. — *Hent-Aës*, *Karaës*, *Caraes*. — *Voden*, *Vouden*, synonyme de *Castel* en plusieurs endroits.

Les indications *Castel* et *Strat* sont les principales, comme on sait : les autres sont bonnes aussi, mais infiniment moins fréquentes.

Après avoir été vérifiées sur les lieux en grande partie, ces indications ont été ensuite relevées sur tout le cadastre du département, par un employé de cette administration très-intelligent et consciencieux. Beaucoup de celles-ci ont été en-

core vérifiées, surtout pour les arrondissements de Quimper et de Quimperlé, ou contrôlées par ce qui a été déjà écrit sur les antiquités romaines du Finistère.

Pour éviter autant que possible quelque double emploi, il n'a été compté qu'une indication par section cadastrale, quelque souvent qu'elle s'y répétât dans les noms de parcelles.

Toutes ces vérifications et comparaisons m'ont démontré la valeur des indications citées et l'exactitude des données cadastrales. J'aurais pu admettre cela d'emblée, mais j'ai poussé le scrupule à ce point : je le dis afin que la manière dont j'ai observé donne confiance dans les résultats obtenus, et indique aux critiques la voie à suivre pour les contester sérieusement. Aussi la concordance des témoignages me donne-t-elle le droit d'étendre les conclusions au reste du département et *à fortiori* à toute la Bretagne, puisque nous sommes au bout de la terre des Gaules.

On compte ainsi dans le Finistère 536 camps (1) ou *Castels,* dont 151 dans l'arrondissement de Brest, 112 dans celui de Morlaix, 161 dans celui de Châteaulin, 84 dans celui de Quimper, 28 dans celui de Quimperlé. Je m'empresserai de livrer ces indications à la vérification des observateurs qui voudront bien me les demander.

Non content de relever les camps par commune et par canton, j'ai pointé sur la carte de Cassini, toutes les fois que j'ai pu y retrouver les villages, les indications romaines énumérées plus haut ; puis, m'aidant des travaux de mes devanciers, j'ai tracé par ces jalons des lignes qui m'ont donné les voies déjà connues ou soupçonnées, et beaucoup de voies

(1) Avec tout le monde je note le mot *castel* comme indice de voie romaine. Que le *camp* soit romain ou féodal, il était toujours placé à portée des *voies* et par conséquent les *indique;* dans toute la Gaule la féodalité et le moyen âge n'ont fait guere de route, en Basse-Bretagne moins encore. Quant aux camps qui auraient été faits depuis, pendant nos longues guerres, ils sont sans importance ici.

nouvelles plus ou moins importantes. Telles sont les deux cartes de la géographie gallo-romaine du Finistère.

Il résulte de toutes ces recherches que la géographie actuelle, routes et villes, est en général la même qu'à l'époque gallo-romaine ; il n'y a guère de changé que leur importance relative. Notre réseau de routes est au fond celui des Romains, rectifié au temps du duc d'Aiguillon et sous l'Empire, modifié, retouché encore par la Restauration et le gouvernement de Louis-Philippe. Cela est vrai, non-seulement de nos grandes routes venant de la Haute-Bretagne, ou allant d'une mer à l'autre, de l'Océan à la Manche, mais encore des routes départementales et vicinales reliant entre eux les centres de population. Il suffira de citer ici Carhaix, Lanmeur et ses environs, Locquirec près de Cozyodet, Morlaix, Saint-Pol et Roscoff, Kerilien près de Lesneven et *Geso-Cribates*, *Porz-Liogan*, Brest, Landerneau, Landevennec et le Faou, le Pont-de-Buis, Châteaulin, Quéménéven, la presqu'île de Crozon, Douarnenez et ses environs, le cap Sizun et la pointe du Raz, Pont-l'Abbé et Loctudy, Quimper-Loc-Maria, Concarneau, Quimperlé.

Ainsi se trouve assimilée l'Armorique au reste de l'ancienne Gaule, dans laquelle on ne s'occupe guère plus que de tracer exactement les voies romaines à côté des routes actuelles.

Quant aux routes du moyen âge, féodales ou ducales, je ne les nie pas, je désire qu'on m'en montre ; mais jusqu'ici, dans le réseau armoricain si complet, je les cherche en vain.

Les camps se partagent en deux grandes divisions : les uns sont placés aux abords des routes et des villes qu'ils commandent ; ce sont ordinairement ceux de la conquête et de la domination ; les autres, situés en vue de la mer et sur le bord des rivières, sont plutôt des camps de défense, de protection. Ils gardaient les côtes, les ports et havres contre les pirates du Nord, les terribles Northmans ; là pouvaient camper les légions maritimes. Il y en a sur tout le littoral et sur toutes les rivières du pays.

Cela explique que les légendaires fassent descendre les saints et les fugitifs de l'île de Bretagne et de l'Hibernie sur tant de points différents de nos côtes, havres ou ports qu'on croyait imaginaires; ce qui prouve encore qu'ils ont plus de valeur historique qu'on ne leur en accorde généralement. Il est curieux de remarquer que ces hameaux sont encore habités, comme au temps de Procope, par des pêcheurs, des laboureurs et des marchands.

L'observation et la comparaison des lieux m'ont amené à penser que la vraie situation de la capitale des Osismiens, *Vorganium*, a été méconnue jusqu'ici. La critique des auteurs m'a confirmé dans ce sentiment. Tout ce qu'on a de plus positif, étymologie, position maritime, tradition historique et populaire, état archéologique du pays, tout porte à penser que *Morgan*, *Vorganium*, *Osismii*, *Chris*, *Keris* est la même ancienne ville qui a existé dans la baie de Douarnenez, et dont les vestiges sont encore bien reconnaissables à Douarnenez et aux environs.

Là se voit, en face de Douarnenez et de son île Tristan, de l'autre côté de la baie, le port de *Morgat*, dans l'anse de ce nom. M. Bourassin y placerait même la ville d'*Is;* mais il n'y a aucune ruine, et le nom de *Morgat* est commun.

A côté de Douarnenez est l'anse de *Riz* aux ruines romaines sous le sable de la grève, et deux villages du même nom (en Breton Ker-Riz, Kiz) (1) : au-dessus de l'anse, d'autres ruines romaines appelées Château de Grallon, à *Pleumach.*

Comme *Vorganium* est la traduction latine de *Morgan*, *Ker-is* est le nom breton (*Keris* pour *Kersism*) d'*Osismii*, nom du peuple donné à la capitale.

Chris pour *Kis* est le pendant de *Venetis*, dans l'anonyme de Ravenne, géographe du VIIe siècle.

Σισμίοί, *Sismii* est la traduction de *Sizm* , nom celtique de

(1) Le K de *Kis* doit être barré, le K barré signifiant en breton *ker*.

nos ancêtres, du *cap* et de l'*île* de *Sizun*, près de leur capitale. Cette étymologie peut porter quelque jour dans les ténèbres de nos origines.

Carhaix est bien *Vorgium*, ou *Goré*, haut, élevé, comme l'indique sa position, si on doit les distinguer, et non *Vorganium*, qui devait être au bord de la mer, plutôt dans la baie de Douarnenez qu'ailleurs, d'après l'histoire et les traditions locales. *Vorgium* a pu être la ville stratégique, ce que Carhaix est resté depuis, *Vorganium*, *Keris*, étant la capitale gallo-romaine, résidence des premiers évêques et des chefs bretons. Le siége épiscopal de Quimper, plus ancien que ceux de Léon et de Tréguier, qui a remplacé celui de *Vorganium*, *Osisnii*, ou *Keris* abandonné, à cause des progrès de la mer, peut tirer de *Keris* son nom de *Corisopitensis*, tout aussi bien que de *Corentini Oppidum* (1).

L'existence de Grallon (2), fondateur de cet évêché, prouvée par M. de la Borderie, est encore un argument à l'appui de cette détermination, puisqu'une tradition constante y place sa capitale. Quant à l'engloutissement de celle-ci, il n'a de fabuleux que le récit biblique de la légende ; car cet engloutissement continue encore aujourd'hui, et les *philosophes qui rieut de la fabuleuse ville d'Is* feraient mieux d'en venir voir les dernières traces avant que la mer les emporte.

Des voies romaines arrivent en ce point des autres capitales armoricaines : Nantes, Vannes, Rennes, Corseul.

En vingt endroits, on trouve autour de la baie des ruines romaines.

(1) A moins qu'il n'y ait un *Corsorptum* insulaire, comme le dit M. de Blois, nom qui aura été appliqué à *Kemper*, dont le synonyme latin est *Confluens*. (*Voyez* la note IV à l'*Appendice*.)

(2) L'existence est bien le mot ; quant aux faits et gestes, M. de la Borderie lui-même, qui en compte jusqu'à quatre, les déclare mal connus. (Voir *Biographie bretonne* de M. Levot, art. Gradlon. Conf. Guénolé et Gurdestin.)

Tels sont les résultats principaux de mes études sur la géographie romaine du pays des Osismiens dans le Finistère (1), et que je ne puis qu'énoncer ici. Cependant, vu l'importance de la question, je donne à l'*Appendice* la substance du mémoire complet sur *Vorganium*, avec une modification suggérée par une nouvelle étude de la carte de Peutinger.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES.

I.

Part des insulaires en général et des saints en particulier dans la colonisation et la civilisation de l'Armorique.

De ces recherches sur la géographie ancienne de l'extrême Armorique découlent naturellement des conséquences historiques sur le rôle qu'ont pu y remplir les émigrés bretons chassés des Iles-Britanniques, qui sont venus aux ve et vi^e siècles demander un asile à leurs frères de la Gaule, contre l'oppression de leurs alliés saxons, devenus leurs maîtres grâce à de funestes divisions intestines.

En rapprochant la géographie romaine de la Haute-Bretagne de celle du promontoire Osismien, je me suis de plus en plus assuré que j'étais dans le vrai en assimilant l'Armorique au reste de la Gaule celtique et romaine.

L'Armorique a donc suivi le sort de la Gaule avant et

(1) Pour la cité des Osismiens, *voyez* le mémoire du savant M. Bizeul, des *Osismii*, au *Bull. archéol.* de l'Association bretonne, Congrès de Morlaix, 1850. Je réserve la question de leur capitale.

depuis la conquête ; elles ont été soumises, colonisées et civilisées par le peuple-roi. Si nos ancêtres ont moins reçu l'influence de ses lois et de ses mœurs, ce n'est qu'en raison de leur éloignement du centre d'impulsion, différence que nous observons encore, et qui existera toujours entre les rayons et le centre d'une sphère de civilisation (1). Mais, en définitive, nous avons été colonisés et civilisés par les Romains, nous avons été *romanisés*, nous étions des Gallo-Romains. Notre histoire *armoricaine* commence à notre émancipation, au v[e] siècle, de la domination impériale, émancipation du reste très-facile, autorisée même comme celle de la Bretagne, en 470 (2), et notre histoire *armorico-bretonne* à la lutte contre les barbares du Rhin, que nous avons eu l'honneur de contenir au delà de la Loire. Dans cette lutte glorieuse, nous avons été secondés par les Bretons réfugiés sur notre sol, qui retrouvaient là des Germains, frères des Saxons, envahisseurs de leur pays, ennemis de leur race. Dans cette noble rivalité de patriotisme s'est formée la nation bretonne, dont le nom, donné par les Francs, fut un hommage au dévouement de nos nouveaux compatriotes.

En partant de ces faits historiques, qui me paraissent incontestables, comment doit-on comprendre « la part des « insulaires en général, et des saints en particulier, dans la « colonisation et la civilisation de l'Armorique? »

Je crois retrouver ici le vague, la confusion, qui obscurcissent nos origines gauloise et romaine. Si quelque lumière a été répandue sur celles-ci, il doit en rejaillir sur nos origines bretonnes, car tout se lie dans l'histoire d'un peuple. Or, précisons la question : de quelle civilisation veut-on parler? Ce ne

(1) Pendant quatre siècles nous avons été Romains ; nous sommes Français depuis quatre siècles, et Gaulois toujours.

(2) *Voyez* M. Guizot, *Histoire des origines des gouvernements représentatifs*, tom. I, pag. 35.

peut être que de la civilisation romaine. Mais nos ancêtres l'avaient reçue comme les insulaires ; ils étaient également Romains ; seulement les uns étaient des Britanno, les autres des Gallo-Romains, et la Gaule était plus civilisée que l'île.

L'Armorique aurait-elle été dépeuplée, serait-elle retombée dans la barbarie à la fin de la période romaine? Pas plus que le reste de la Gaule et de la Bretagne; il paraît même que nous étions mieux traités. Car si l'on ne veut pas admettre que nous fussions exempts d'impôts, parce qu'on ne trouve pas assez sérieux le motif allégué par Procope, et que nous fussions par suite à l'abri de la cruelle fiscalité romaine, fléau des provinces, on reconnaîtra au moins que les peuples de la confédération armoricaine furent les plus fidèles, les derniers alliés de l'empire expirant. On peut donc affirmer que nous n'étions pas trop épuisés, ni retombés dans la barbarie.

A la fin de la période romaine et au début de la période bretonne nous avons eu les invasions incessantes des pirates du Nord, contre lesquelles cependant nous défendaient 20,000 hommes des légions maritimes; mais ces pirates n'ont pas épargné non plus les autres parties de la Gaule, et celle-ci, à l'intérieur, a été en proie à tous les barbares du Rhin dont nous avons su nous préserver, ce qui prouve assez que le pays n'était pas dépeuplé. Non, un peuple ne s'anéantit pas sur son sol, il ne se fait pas ainsi de table rase, surtout quand il n'émigre pas. Voyez plutôt la malheureuse Irlande, aujourd'hui comme alors la proie des conquérants, et émigrant plus que jamais!

Puis les insulaires, qui auraient colonisé et civilisé l'Armorique, eux-mêmes fuyaient leurs îles bien autrement ravagées et dépeuplées que notre presqu'île. Ils nous demandaient asile en suppliants, comme des frères par le sang et par la langue. Sont-ce là des colonisateurs? Non, ce sont des hôtes auxquels on donnait des terres, ou même on les vendait, comme

Gradlon à Harthec. Naturellement les nouveaux venus prenaient les quartiers ravagés par les barbares et les places de leurs victimes; aussi se fixent-ils surtout sur les côtes, et remplissent-ils forcément l'office de défenseurs de leur patrie adoptive.

Il y a donc eu simplement émigration insulaire plus ou moins nombreuse, qui s'est fondue d'abord dans la masse de la population. C'est de ce point de vue, dans ma conviction, qu'il convient d'étudier le commencement de la transformation de l'Armorique en Bretagne.

La véritable civilisation que les insulaires nous ont apportée, la seule dont nous eussions besoin, c'est la lumière de l'Évangile; car il paraît bien qu'elle n'avait guère éclairé l'extrême Armorique avant la chute de l'empire. Aussi est-ce certainement là la meilleure et la principale source de leur influence, et doit-on répéter avec M. de Courson que « s'il est » vrai que la France est une monarchie fondée par des évê» ques, appliqué à la Bretagne, ce mot est, s'il est possible, » plus vrai encore (1). » C'est la gloire des saints bretons d'avoir propagé la civilisation morale, chrétienne, que leur ont due d'ailleurs, non-seulement les Armoricains, mais encore les Bretons à qui elle était aussi nécessaire qu'à nous, témoin Gradlon le Grand et bien d'autres.

Quant à la civilisation matérielle, leur rôle ne peut avoir été que celui de conservateurs ou de restaurateurs plus ou moins actifs. On comprend que les hommes religieux et éclairés ont dû relever le moral des populations amollies, corrompues par les mœurs romaines, et éprouvées par les invasions des pirates, qui les ruinaient et les massacraient sans pitié. On comprend qu'ils aient pu mieux garder les méthodes de culture, les procédés d'industrie, le goût des lettres. — En

(1) *Histoire des peuples bretons*, ouvrage couronné par l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

dehors de ce rôle de patrons des lettres et des arts rempli par le clergé pendant tout le moyen âge, les légendes doivent être laissées pour ce qu'elles sont, de pieux panégyriques remplis d'imitations, de réminiscences bibliques ou païennes. Il y a quelque vérité, un peu d'histoire dans les légendes les plus louangeuses, mais enfin la légende n'est pas de l'histoire.

Les panégyristes des saints eux-mêmes ont-ils eu l'intention de leur attribuer le mérite de la civilisation matérielle? Cela me paraît douteux. Leurs vertus et leurs miracles, c'est ce qu'ils veulent faire ressortir, ceux-ci étant l'effet et donnant la mesure de celles-là. Voilà ce qui les préoccupe. Découvrir les progrès de civilisation sous les miracles peut être très-ingénieux : on y déploie un esprit et une science auxquels je me plais à rendre hommage ; mais, par là, ne renchérit-on pas sur les légendaires eux-mêmes ?

D'un autre côté, ceux-ci, plus instruits et plus justes que ne croient ceux qui ont le tort de ne leur accorder aucune confiance, ceux-ci vous parlent de l'Armorique comme d'un pays civilisé, où il y a des villes, des ports, des routes, des seigneurs, du peuple, des châteaux, de la corruption aussi, inséparable de la civilisation et même de l'humanité. Quand ils disent que leurs héros se retirent *in desertum locum*, ils indiquent plutôt un lieu écarté, loin du tumulte du monde et de la dissipation, qu'un véritable désert. Au fait, où en trouver avec l'admirable réseau des voies romaines? Mais les ermitages sont, au contraire, à portée des voies, comme les monastères auprès des villes, ou au moins en rapport avec elles. Autour de moi, je vois Saint-Corentin, Saint-Primel, Saint-Ronan, Saint-Idunet, Saint-Mahouarn, Lopérec, Lothéy, Saint-Coulitz, Saint-Compar, Saint-Dispar, Saint-Sula ; je vois Landévennec, tous très-accessibles dès ce temps, plus accessibles peut-être que de nos jours. — La culture monastique, mais c'est la culture des Romains; mais le monastère lui-même et ses dépendances sont imités de leurs établissements ruraux.

C'est de ces monastères que partaient les solitaires qui aspiraient à une plus grande perfection chrétienne, comme notre Idunet, que saint Guénolé appelle son frère, qu'il visita par eau ou par terre, à son choix, dans son ermitage de *Bannin*.

Les moines travaillaient de leurs mains, pour vivre ; — oui, mais par mortification, par obéissance plutôt que pour civiliser les hommes. D'ailleurs, que pouvait l'exemple, que pouvait surtout le travail d'un si petit nombre d'hommes, qui devaient vaquer surtout à la prière, à la méditation, à l'étude, à la prédication, à tous les travaux apostoliques ! Le peuple avait pour travailler, alors comme aujourd'hui, une bien meilleure raison, la nécessité, le besoin de vivre. Aussi, les premières donations faites aux moines de Landévennec, par exemple, sont de véritables aumônes. Il n'en pouvait être autrement, c'était le traitement du clergé de ces temps primitifs.

Le Cartulaire de Landévennec nous a conservé, dans ces donations, des preuves du degré de civilisation et de prospérité matérielles de la Bretagne à cette époque reculée (1). Peut-être ces preuves n'ont-elles pas été encore remarquées.

(1) Une découverte curieuse, unique en Basse-Bretagne, je crois, prouve mieux que tout ce qu'on connaît jusqu'ici quelle était la prospérité matérielle de l'époque romaine.

M. Duchâtelier a trouvé dans les terres de *Kernuz* qu'il habite, près de Pont-l'Abbé, les restes d'une fabrique de poteries romaines. Il y en avait de trois espèces : de la poterie rouge à pâte très-fine, avec des filets et des traits de la plus grande pureté ; de la poterie noire, également fine, d'une épaisseur beaucoup moindre ; de la poterie beaucoup plus grossière. Avec les pierres calcinées qui ont formé les fours pour la cuisson, il a retrouvé aussi les tours en pierre qui ont servi à fabriquer les poteries.

M. Duchâtelier a aussi trouvé dans ce pays une grande quantité de statuettes brisées de la *Vénus anadyomène*, ou Vénus sortant du sein des eaux, comme s'il y en avait eu là une fabrique ou au moins un dépôt.

(*Voy.* l'intéressante lettre de M. Duchâtelier dans le *Publicateur des Côtes-du-Nord*, de novembre 1852.)

Ainsi, Gradlon donne à saint Guénolé : *Trégarvan* ayant quatorze villages (aujourd'hui il y en a à peine vingt), *Landrévarzec* avec vingt-deux villages (cette trêve de Briec n'en avait pas davantage quand elle a été érigée en paroisse) ; en *Crozon*, la trêve de *Pédran*, trente villages ; *Cléguer*, treize villages (ce sont encore à peu près les chiffres actuels). *Argol* est donné en entier, d'une mer à l'autre, comme il est aujourd'hui ; et *Telgruc* moins un village *Lambouet*. Ces paroisses, *Landrévarzec* excepté, entourent Landévennec, situé *in deserto loco*. Cela fait assez voir l'état de la civilisation et la part qui peut en revenir aux saints bretons (1). Ces documents, et plusieurs autres de la même source, appellent des réflexions qui seraient beaucoup trop longues : je ne veux qu'indiquer les choses.

Dois-je prévenir que je suis loin de penser que la civilisation et la population n'aient pas fait de progrès depuis cette époque ? Je sais bien que le nombre des villages ne suit pas le chiffre de la population ; qu'ils se partagent en plusieurs fermes à mesure que celle-ci s'accroît, en sorte que ce n'est pas le nombre des villges, mais celui des exploitations qui suit le mouvement ascendant de la population.

Soyons donc justes envers les saints bretons et leurs biographes. N'exagérons pas, ne changeons pas le rôle civilisateur des premiers ; mais ne déprécions pas non plus le valeur historique des seconds qui est réelle. Ceux-ci sont, après tout, les premiers, les seuls historiens, ou mieux les seuls chroniqueurs de notre première période bretonne ; ils valent bien ceux des autres peuples. On est encore heureux de trouver pour ces temps éloignés des chroniques et des légendes, sauf à les soumettre à une critique éclairée.

(1) *Voy.* au bulletin monumental de M. de Caumont un fait analogue relatif à la Mayenne, nombre de fermes, de *Villæ*, comme au XIe siècle, aux VIe et V^{e} (t. XIX, p. 594).

En me résumant, il y a dans nos origines historiques quatre éléments principaux à considérer, les éléments gaulois, romain, chrétien et breton. Les deux élémentsanciens n'obtiennent pas dans l'esprit, dans les études des archéologues bretons la place qui leur est due. Que de choses cette lacune empêche de comprendre, même dans les éléments modernes, qui ont notre prédilection bien naturelle, parce qu'ils nous touchent de plus près! D'un autre côté, il faut en convenir, nos *Romains* ne sont pas justes envers les Bretons. Je serais heureux de contribuer à amener entre nos honorables et savants compatriotes une conciliation qui tournerait au profit de la science et de la patrie.

II.

Du système de la colonisation et de la civilisation par les Bretons de l'Armorique déserte et barbare.

A cette manière de comprendre et d'exposer nos origines bretonnes en s'éclairant à la fois de l'archéologie et de l'histoire, on oppose le système de *la colonisation* et de *la civilisation;* c'est là un système arbitraire et nouveau, sans appui archéologique ou historique, que l'on veut substituer *à la conquête de Conan Mériadec*, abandonnée aujourd'hui de tout le monde, grâce aux progrès des études historiques.

M. de la Borderie a beaucoup contribué à ce progrès par une dissertation remarquable au Congrès de Quimper, en 1847. (Voyez *Bulletin archéologique*, T. I, Procès-verbaux du Congrès de Quimper.) Sortir de la voie historique et critique suivie avec succès dans cette discussion, ce n'est pas continuer le progrès, c'est reculer au contraire en remplaçant un conte par un autre. C'est encore là de la conquête, moins le péril et la gloire de Conan.

Car, où trouver la barbarie et le désert avec cet admirable réseau de voies romaines que nous n'avons pas même encore complétement restauré (1) ?

Si on ne trouve pas le désert et la barbarie sur le sol, on ne les retrouve pas davantage dans l'histoire, si ce n'est, comme dans le reste de la Gaule, à la chute de l'empire romain ; encore étions-nous sans doute les mieux partagés, puisque nous sommes restés jusqu'au bout fidèles à l'empire. Il suffirait, si le temps le permettait, de citer les divers historiens qui ont parlé de l'Armorique, depuis César qui nous assimile aux premières cités gauloises, jusqu'à Procope qui dit que nos côtes étaient couvertes, comme de nos jours, de bourgs habités par des pêcheurs, des laboureurs et des marchands. Si cet auteur dit ailleurs que les Francs recevaient les Bretons réfugiés dans la partie la moins peuplée de leur empire, ceux-ci, qui d'ailleurs nous connaissaient peu, ne pouvaient parler que par comparaison, et cette différence de densité de la population existe encore entre nous et le centre de la France.

Si les Bretons n'ont pas trouvé un pays désert à coloniser, ils n'ont pas eu davantage à le civiliser, car nous étions Romains et chrétiens comme eux. L'histoire nous apprend que nous fîmes alliance avec les Francs catholiques par horreur pour l'arianisme des Visigoths, alliance qui constitua l'empire Franc de la Gaule. De plus, le premier évêque histori-

(1) Dans un pays *désert et barbare*, il y a un plaisir particulier à trouver dans la montagne d'*Arez*, au pied du Mont-Saint-Michel, sur la limite de la terre labourable, au *Castel-Du* (Château-Noir), en Brasparts, une villa du IV[e] ou V[e] siècle, plus haut placée dans le *désert* que les manoirs du moyen âge et des temps modernes construits avec ses débris ; et le *castrum* gallo-romain du manoir du *Parc*, en Rosnoen, avec remparts en terre pouvant recevoir toute une armée, protégeant les rivières du Faon et de Châteaulin, sur la même mer que le *castrum* romain de Brest, encore reconnaissable dans le château actuel.

quement connu, et à date certaine, du pays des *Osismiens* est un Gallo-Romain, Litharedus, qui se trouva au Concile d'Orléans en 511, quel que fût alors le siége de l'évêché armoricain primitif qui plus tard se divisa en deux et trois évêchés bretons (1).

Les Armoricains et les Bretons en étaient donc, aux v[e] et vi[e] siècles, au même degré de civilisation morale et matérielle. Ceci est tout simplement de l'histoire romaine, universelle, à laquelle il faut bien revenir, à laquelle on doit soumettre les Actes des saints et surtout les Légendes qui ne peuvent être en opposition avec l'histoire si on leur applique une saine critique, sans manquer en rien au respect dû à la Religion et à l'Église.

Par suite, on revient forcément à l'émigration bretonne, seule historique, seule possible dans l'état où était l'île de Bretagne qu'abandonnaient les malheureux réfugiés. Eux-mêmes d'ailleurs vous présentent ainsi leur intéressante histoire et il y a vraiment de la hardiesse à vouloir la refaire après eux et mieux qu'eux. Quelque talent que l'on déploie dans cette entreprise, le système ne pourra prévaloir contre la vérité historique.

Mais alors, comment s'est opérée la transformation de l'Armorique en Bretagne ?

J'ai expliqué ce changement par la communauté de race, de langue, d'institutions et de mœurs, retrempée dans les luttes soutenues par les Armoricains et les Bretons réfugiés, contre les Barbares du Rhin, contre les Pirates du Nord et plus encore à l'influence religieuse, ecclésiastique des évêques et des moines émigrés (2).

(1) L'église de Quimper regarde son saint patron Corentin comme un Armoricain né de parents chrétiens, se donnant tout à Dieu dès son enfance. Elle ne précise pas le siècle où il vécut. On reconnaît là la science et la sagesse de notre vénérable clergé.

(2) *Voir* à l'*Appendice* la note sur la race et la langue celtiques.

J'ai rapproché la transformation de l'Armorique en Bretagne, du changement analogue qui eut lieu en Gaule à la même époque en faveur des Francs patronés par les évêques.

Ce rapprochement rend bien ma véritable pensée sur la première période de l'établissement des Bretons et leur fusion pacifique avec les Armoricains jusqu'au VIe siècle.

Oui, l'émigration bretonne a été pacifique et successive, les Armoricains ont reçu généreusement leurs frères des Iles pendant bien des années à partir de 460 (1). Mais leur nombre augmentant chaque année, il vint un moment où ils se crurent assez forts pour, d'obligés, d'hôtes qu'ils étaient, devenir les maîtres, pour donner à leur nouvelle patrie le nom que leurs ennemis effaçaient dans la patrie perdue. Ce changement aurait commencé au bout d'un siècle environ où l'on voit les auteurs Francs parler des Bretons de l'Armorique. Mais au commencement du VIe siècle encore, lors de l'alliance avec Clovis, roi de Francs, ce sont les Armoricains qui figurent, non les Bretons, en sorte que le premier, peut-être le seul titre historique de l'indépendance des Bretons-Armoricains, ce premier titre historique est purement armoricain.

Sans que je veuille contester aux Armoricains devenus des Bretons le droit de s'en prévaloir, pas plus qu'aux Gaulois devenus des Francs le droit de réclamer les priviléges de l'empire des Gaules : car c'est dans la comparaison de ces révolutions parallèles et plus semblables que l'on ne croit généralement, qu'il faut chercher l'explication de ces événements contemporains.

Ce grand changement se fit-il toujours et jusqu'au bout d'une manière paisible ? Non, après la fusion opérée d'abord

(1) Ces Armoricains sont seulement ceux de la Basse-Armorique devenue ensuite la Basse-Bertagne, savoir : les Osismiens, les Curiosolites et les Venètes, ou le Finistère, le Morbihan, les Côtes-du-Nord et, dans l'Ille-et-Vilaine, l'ancien évêché de Saint-Malo ou d'Alet.

aux vᵉ et viᵉ siècles, l'émigration plus nombreuse devint peu à peu ambitieuse, envahissante, d'abord dans la Basse puis dans la Haute-Armorique.

Bien que les événements de cette époque soient fort obscurs, on ne peut s'empêcher de voir des signes de résistance, de lutte plus ou moins violente dans une partie au moins des victoires et conquêtes de Grallon, pour soumettre toute la Cornouaille dont il n'était d'abord qu'un des chefs, mais surtout dans l'histoire du terrible Con-Mor, roi du centre du pays non *bretonisé*, que personne, je crois, n'a réclamé comme Breton. Son régne serait une réaction violente des Armoricains contre la domination bretonne. Dans cette réaction trop naturelle et trop juste se trouverait aussi l'explication partielle de ces guerres sans nombre et sans fin qui ont ensanglanté l'Armorique jusqu'à Nominoé, ont recommencé plus furieuses après la mort de ce grand homme, au point que jusqu'à notre réunion à la France, si heureusement et si éloquemment justifiée par un éminent publiciste (1), notre patrie n'avait pas même joui d'un siècle entier de paix (97 ans seulement au compte du judicieux Dom Lobineau).

Quoi qu'il en soit, la transformation de l'Armorique en Bretagne n'a pas été toujours purement pacifique. Les historiens d'ailleurs l'attestent, spécialement Ernold le Noir, dont le témoignage n'est pas contredit.

En sorte que, pour avoir toute la vérité sur le changement de l'Armorique en Bretagne, il faudrait rapprocher cet événement, non-seulement de la transformation de la Gaule en France, mais aussi de celle de l'île de Bretagne en Angleterre.

Cette partie de l'explication est moins belle, moins poétique assurément, mais puisqu'elle est vraie, il faut bien l'admettre : elle est aussi trop naturelle malheureusement, trop

(1) M. le comte De Carné, au Congrès de Quimper, en 1858.

constante à l'origine de tous les peuples où le mal se mêle sans cesse au bien.

« C'est d'ailleurs dans cette complication d'influences qu'apparaît mieux le rôle supérieur et bienfaisant du clergé breton qui a autant à convertir ou à civiliser chrétiennement les émigrés que les indigènes, car on sait que Gildas et Bède, historiens des Bretons insulaires, que saint Grégoire et saint Augustin n'en font pas un portrait flatteur : et l'on peut dire que dans la suite de l'histoire des Bretons continentaux, on retrouve aussi bien la trace des défauts que des vertus signalés par ces auteurs véridiques.

« Il serait trop long de développer dans ce moment cette action civilisatrice du clergé sur les deux peuples frères qu'il a si bien réussi à fondre en un seul, action d'ailleurs qui n'est pas contestée (1).

« Je n'insisterai pas non plus sur les luttes communes des Armoricains et des Bretons contre les Barbares, contre les Francs et les Pirates du Nord, dès les ve et vi^e^ siècles jusqu'au ixe siècle où la fusion fut complète.

« Je ne ferai qu'indiquer non plus à grand traits, mais je dois indiquer au moins la suite de l'influence romaine sur les Bretons comme sur les Armoricains. »

Ainsi les uns et les autres trouvent très-bonne à prendre la place des Romains, dont toutes nos villes importantes portent le cachet plus ou moins marqué. Pour le dire cependant une bonne fois, les Romains de ce temps c'étaient bien nos pères les Celtes, les Gaulois devenus Gallo-Romains et Armoricains ; je préférerais ce dernier mot, pour éviter la confusion avec les Romains d'Italie.

(1) Cette action s'est exercée surtout par les religieux, évêques régionnaires, moines et cénobites qui ont plutôt ranimé la piété qu'ils n'ont converti le pays. Ce serait la première origine de ces missions qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Quant aux voies romaines, je n'ai pas besoin d'y revenir puisque le réseau armoricain est maintenant reconnu par tous.

Rien, pour ainsi dire, ne fut changé après l'émancipation du ve siècle et l'émigration bretonne. Si les mœurs et coutumes gauloises reparurent, c'est que la domination romaine les avait respectées autant qu'elle l'avait pu, dans l'île et sur le continent; c'était un principe de sa politique.

Il est même certain que, jusqu'au XIIe ou XIIIe siècle, les seigneurs bretons-armoricains ne construisirent pas pour leur compte, mais qu'ils habitèrent comme ils purent les villes, les forteresses et les villas déjà faites.

Après le retour du long exil du Xe siècle causé par la grande invasion normande, qui, cette fois, fit de la Bretagne un véritable désert (1); après que l'an 1000 ayant sonné, l'espèce humaine se crut encore appelée à vivre : alors même la noblesse et le clergé bretons venus enfin au secours du pauvre peuple, qui, lui, n'émigre pas, construisirent... quoi? Tout simplement des églises en planches, et, à l'exemple des Francs, ces nombreuses mottes féodales répandues sur notre sol, surmontées de la modeste tour en bois qui, au bout de deux siècles seulement, fit place aux tours en maçonnerie.

Ces petits monuments militaires placés même souvent dans les camps des Romains, étaient toujours sur le bord ou à portée des voies, dont elles sont des indices excellents. On ne peut pas éviter Rome, même en Armorique.

(1) Ce désert trop réel du xe siècle fait par les Normands, maîtres de la Bretagne, pendant un demi-siècle de fuite et d'exil de la noblesse et du clergé, après le règne du grand Nominoé, cet affreux désert de ce triste siècle, qui sépare profondément l'ère armorico-bretonne de l'ère bretonne pure, est celui qu'ont décrit les hagiographes et les légendaires, qu'a admis tout le moyen âge.

Ils ont eu seulement le tort de le reporter aux siècles armoricains. Cette transposition ou cette confusion est encore excusable chez des écrivains du moyen âge.

Mais que dis-je! la Bretagne est la partie la plus romaine des Gaules, car enfin, les Gaulois du continent et les Bretons de l'île qui étaient eux-mêmes Gaulois ou Celtes d'origine, n'ont reçu que l'empreinte romaine, ils se sont gardés du contact des barbares, francs ou autres.

En sorte que, au risque de paraître paradoxal, lorsque je suis dans la pure vérité, j'oserai dire que notre peuple est le plus romain des peuples modernes, que notre caractère breton, fort et doux à la fois, est l'ardeur gauloise tempérée par l'énergie et la grandeur romaines.

Oui, ne répudions, ne diminuons même aucune de nos origines. Nous sommes Celtes, Gaulois des deux parts, Romains des deux parts. Les frères séparés se sont mêlés, non sans violence, mais sous la main patiente, indulgente et ferme aussi de l'Église, notre mère commune, ils se sont unis, embrassés étroitement. *Arvor* est encore plus vieux, le plus doux nom de la patrie, celui qui allait le mieux au cœur du dernier barde breton. Oui, si la Bretagne est notre marraine, l'Armorique est notre mère!

NOTE I.

Des Monuments celtiques et pré-celtiques.

Dans un moment où les études celtiques prennent un nouvel essor, grâce aux admirables découvertes de M. Boucher de Perthes qui vont être enfin consacrées par la science, et aux travaux remarquables des celtistes allemands et français, le plus humble Celte écrivant sur les origines et l'histoire de ses pères ne peut se défendre de dire son modeste avis dans cette discussion. C'est d'ailleurs dans la nature de la race, on le sait, de parler librement sans vouloir blesser personne ; c'est ainsi que je me permets de soumettre aux savants quelques réflexions sur les monuments et sur la langue celtiques.

Les monuments de pierres brutes sont de tous les temps et de tous les lieux, cela est vrai et cela devait être ; mais si on veut en conclure que les nôtres ne sont pas celtiques, on peut et on doit se tromper. Cela veut dire seulement qu'ils ne sont pas que celtiques, puisqu'ils sont universels. On a même le droit de dire *à priori* que les Celtes en ont fait, puisque tous les peuples en ont fait et qu'ils ont dû élever leurs monuments comme les autres peuplades qui les avoisinaient.

M. Boucher de Perthes, dans un enthousiasme bien naturel chez lui, se laisserait aller à penser que nos *Menhir*, nos *Dolmen*, nos *Tumuli* seraient antédiluviens ; il faudrait alors que le déluge eût épargné la Gaule et surtout l'Armorique. Car nos plus beaux monuments sont généralement au bord de la mer dans le Morbihan et dans le Finistère (1).

(1) Le plus grand de nos *Menhir*, probablement celui de *Loc Maria Ker*, gît à terre en deux morceaux. *On dit* qu'il a été foudroyé, mais l'a-t-on vu debout? Or, je remarque que la cassure est nette, sans éclats notables, surtout que la base n'est pas restée en terre, mais que les tronçons de ce magnifique obélisque sont placés l'un en face de l'autre comme s'il s'était brisé sur place. Ces remarques m'ont porté à penser que nos pères avaient pu échouer là dans leur audacieuse tentative, que le monolithe, déjà élevé à une grande hauteur, avait

D'après une autre théorie de M. Boucher de Perthes qui lui serait commune avec de savants archéologues du Nord, on devrait classer ces monuments en trois âges ou époques : âge de pierre, âge de bronze, âge de fer, selon qu'on y trouve une seule ou plusieurs de ces substances. Si cette classification repose sur les observations de ces savants dans leurs pays, il n'y a rien à répondre, ils ont raison chez eux ; mais dans notre Gaule les divisions ne sont pas aussi tranchées. On trouve des pierres seules, mais si bien travaillées que la pierre seule n'a pas suffi à obtenir le poli qu'elles ont reçu, puis des pierres avec du bronze et enfin du fer avec les pierres et le bronze.

Cette classification n'aurait pas moins le mérite d'indiquer les divers degrés de civilisation ou de richesse par lesquels auraient passé les peuples qui ont construit ces monuments. Cela n'empêcherait nullement qu'ils fussent celtiques dans la Celtique, gaulois et même gallo-romains puisqu'on a trouvé dans les *Dolmen* et les *Tumuli*, au pied des *Menhir*, outre le bronze et le fer, de l'or, de l'argent, des os avec animaux gravés, des médailles romaines.

Je crois d'ailleurs que, dans la Bretagne du moins, on n'a trouvé dans les *Dolmen* que des pierres polies, des *Celtæ* qui seraient donc bien postérieures au déluge. Mais souvent on ne trouve pas de pierre, on ne trouve que de la cendre et une poterie très-grossière, et quelquefois le *Dolmen creusé en terre* au lieu d'être placé dans un tumulus plus ou moins élevé. Ferait-on aussi un âge de terre? Il est tout aussi naturel que les autres, et plus primitif encore.

En considérant la simplicité et l'universalité des monuments de pierre brute, *Menhir, Dolmen*, etc., etc., que les Celtes ont élevés comme tous les peuples, en considérant la haute antiquité de ce peuple, qui se perd déjà dans la nuit des temps, pour ainsi dire, je me demande comment, à quels signes, on pourra distinguer ses monuments de ceux qui appartiendraient à une époque et à une race *pré-celtique*. Il serait singulier, après avoir rappelé que ces monuments sont de tous les temps et de tous les lieux, de ne pas en attribuer à nos ancêtres, et de les réserver à une autre race inconnue; et sur quelles données?. . . . . Il est bien à craindre qu'on ne renouvelle, à propos des pierres et des races, les écarts de l'Académie celtique (1).

échappé à leurs leviers primitifs qui ne pouvaient que le soulever sans le retenir d'aplomb, et retombant de tout son poids sur la terre, s'était brisé en deux tronçons.

(1) Une race pré-celtique a-t-elle existé dans la Gaule depuis le déluge?

Pourquoi ne pas les classer en eux-mêmes selon la méthode naturelle, de la manière la plus favorable à l'étude, sans rechercher leur âge et leurs auteurs. Loin de moi l'idée d'adresser ces observations à M. Boucher de Perthes, esprit éminent, observateur judicieux, qui a tant vu et tant comparé. Mais un aperçu de lui peut devenir principe et loi pour d'autres, et cette pente est si glissante. . . . .

Il semble donc que nos monuments de pierre doivent garder leur nom de celtique, sauf à les rapprocher de ceux de l'Inde, du Japon, de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Océanie.

Ils peuvent même s'appeler druidiques, beaucoup d'entre eux au moins ; ceux qui ont été faits par les Gaulois, dont la religion était le druidisme, tout comme nos monuments funéraires ou religieux s'appellent chrétiens.

Eh ! mon Dieu, le peuple qui conserve tant de choses a conservé le *Dolmen* dans son véritable sens de sépulture. On dit encore dans l'Armorique : *Laket a so déun eun dolen menn* (*Dol menn*), on lui a mis une table de pierre, on lui a fait un monument, par opposition à ceux qui sont simplement recouverts de terre, car la terre nue est le lot commun des hommes de tous les temps.

NOTE II.

De la Langue celtique.

Des réflexions analogues se présentent à mon esprit à propos de la langue celtique ou gauloise qui vient d'être l'objet d'un livre remarquable de M. Roger de Belloguet; de savants articles de M. Maury sur les études celtiques en Allemagne et en France, et de MM. Littré et Daremberg sur le travail de M. Belloguet. Ces écrits récents donnent une idée du point où en sont arrivées les études celtiques en Europe, par les recherches faites d'après les saines doctrines de la philologie comparée.

Je ne me permettrai pas de me jeter dans cette ardente mêlée que décrit M. Maury, ni d'essayer de démêler la confusion qui semble

Pourrait-on la reconnaître sur notre promontoire armoricain où les populations ont dû se presser, se fouler, en allant jusqu'au but du monde, *Pen ar bed ?*

y régner et les dissidences plus apparentes que réelles, peut-être, qui séparent les antagonistes sur la langue gauloiso et ses différents dialectes.

Mais un Armericain ne peut s'empêcher do s'étonner qu'il faille encore tant d'efforts d'érudition pour démentrer que sa langue actuelle est l'ancien gauleis et que cette langue cemmune à la Gaule et à la Bretagne s'était conservée après l'empire remain dans l'extrême Armorique comme dans plusieurs parties de la Bretagne. Sans entrer dans le détail de la questien philolegique, je creis que M. de Belloguet, marchant sur les traces de M. Brandes, a assez bien établi l'unité de la langue gauloise par son glossaire, queiqu'il ne soit pas complet et qu'il ait besein d'être revu, ce que l'auteur sent bien lui-même. Ce qui me paraît plus important que les analyses philolegiques dans lesquelles les avis diffèrent si facilement, c'est le côté histerique de la questien. Ici j'abonde complétement dans le sens de M. Brandes si bien analysé par M. Maury; c'est d'après ces textes historiques bien cennus et d'autres semblables quo j'ai, non le premier assurément, admis dans les considératiens historiques quo je publie de nouveau ici, la communauté de race, de langue, de mœurs entre les Bretons et les Armoricains. Il suffit de rappeler les prédicatiens de saint Germain d'Auxerre et de saint Loup de Treyes, deux Gaulois du centre, dans l'île de Bretagne contre les pélagianisme ; celles de saint Magloire venu de l'île dans le pays de Dol et ce qui est décisif d'après M. Maury lui-même qui cite M. de la Villemarqué, le concile de Laudaff de 560, parlant des Bretons comme ne faisant qu'une natien avec les habitants du pays de Dol et parlant la même langue. Il cenvient de rappeler aussi les relations centinuelles entre les Gaulois du continent et ceux qui avaient peuplé les îles, le succès si facile des émigrés bretens dans leurs prédicatiens armoricaines.

L'infériorité du dialecte armoricain aux yeux des purs linguistes vient de ce qu'il n'a pas do titres anciens à produire. Mais sans parler de sa persistance plus grande quo celle de quelques autres presque éteints, en n'a pas assez remarqué que cette déclaration du concile de Landaff rend communs aux deux branches de la famille gauloise les titres des dialectes insulaires et les recherches de MM. Brandes et de Belloguet viennent confirmer encore cet important témoignage historique.

Après cela, qu'il y eût trois eu quatre dialectes gauleis, c'est bien naturel, puisque aujourd'hui il y en a quatre, si l'en veut, en Basse-Bretagne : le léonnais, lo corneuaillais, le trégerais et le vannetais, ce qui n'empêche pas l'évêque de Quimper de placer également ses prêtres de la Cernouaille, du Léen et de Tréguier dans les diverses parties de

son diocèse et ceux-ci do prêcher les Bretons des Côtes-du-Nord et ceux du Morbihan.

L'opinion qui fait du bas-breton actuel un dialecte importé de l'île qui aurait effacé l'ancien armoricain ne me paraît donc pas bien justifiée d'après les considérations qui précèdent. J'en ajouterai une autre qui m'est venue dans un entretien sur ce sujet avec un docte breton, M. Renan de l'Institut, qui me déclarait que dans les Côtes-du-Nord c'était tout à fait le breton de l'île. Je le crois sans peine puisque c'est sur ces côtes principalement et presquo uniquement qu'ont débarqué les émigrés, et que les relations y sont naturellement plus fréquentes avec la Grande-Bretagne. Mais je remarque précisément quo c'est dans ce pays que lo breton se perd lo plus vite et cède partout devant le français, tandis quo Léon, Cornouaille et Vannes résistent beaucoup mieux.

Uno dernière réflexion. J'admire la science et lo courage des celtistes allemands et français, en regrettant qu'il ne soient pas plus imités par les Armoricains. Nous aurions pour ces études une première préparation bien utile et souvent nécessaire.

« Les études celtiques, dit le savant M. Pictet de Genève, commencent à reprendre une place importante dans la philologie, l'archéologie et l'histoire, et on ne saurait trop rappeler qu'une connaissance approfondie des idiomes celtiques encore vivants peut seule donner à ces études une base vraiment solide. Dans cette voie, l'Allemagne a déjà devancé la France, et c'est à la France cependant qu'il appartiendrait de prendre l'initiative et d'explorer cette mine trop oubliée, où gisent enfouis les titres de ses origines primitives. » (*Le Mystère des Bardes de l'île de Bretagne*, avant-propos, p. 8. Paris, 1856.)

J'en demande pardon à mon éminent compatriote, M. de la Villemarqué, le savant et spirituel auteur do tant d'ouvrages en l'honneur de notre Bretagne, mais il mo semble qu'un Armoricain-Breton doit traduire simplement et fidèlement le fameux *Cæcos, Cæsar*, dans sa langue maternelle.

On sait que César était petit et grêle comme Alexandre le Grand; que les Gaulois, au contraire, grands et forts, dédaignant de se couvrir la poitrine dans les combats, méprisaient les Romains pour leur petite taille.

Or Servius rapporte, d'après César : « Lorsque Caïus Julius César « combattait dans la Gaule, il fut enlevé par un ennemi, qui lo portait « tout armé sur son cheval. Arrive un autre Gaulois qui lo connaissait, « et qui, d'un air insultant, s'écrie : *Ké-cos, César*, Va-t-en, failli César, « ce qui dans leur langue signifie : Laisse-le. Et ainsi il fut relâché.

« César le dit lui-même dans ses Éphémérides, où il rappelle son bon-
« heur ce jour-là. »

César comprit très-bien le mot et le geste insultants qui le sauvaient et se hâta de les traduire en action. Il semble que la langue bretonne rende bien ce mot tant discuté. Qu'il soit kymrique ou gaëlique, dans quelque partie de la Gaule qu'il ait été prononcé, de nos jours encore, un Armoricain un peu échauffé ne lancerait pas de pire injure à un adversaire indigne de lui que l'insultant *ké cos*, terme de mépris au propre et au figuré par lequel ce Gaulois aussi imprudent que brave sauva le cruel vainqueur de sa race (1).

(1) Le *Cæsar, Cæcos, Cæsar*, trouvé dans un des plus anciens manuscrits de Servius par le savant M. Dahremberg, serait encore plus expressif : Cæsar! va-t-en, failli César.

Ké, impératif de *Mout*, aller, va, va-t-en, *Cos*, vieux, failli, méprisable. *Cos denn* signifie homme vieux, faible. On dit mieux avec respect *denn coz*; mais on dit *cos-denn*, faible homme, homme de rien, méprisable. Ex. : *Cos-Kéméner*, failli tailleur, homme devenu presque femme. On traduirait ce mot par l'expression populaire de gringalet.

Voici le passage latin de Servius commentant ce vers de l'*Énéide*, au livre onzième :

Direptumque ab equo dextrâ complectitur hostem.

Servius ajoute : « Hoc de historiâ tractum est. Nam Caius Julius Cæsar cùm dimicaret in Galliâ, et ab hoste raptus equo ejus portaretur armatus, occurrit quidam de hostibus qui eum nosset, et insultans ait, Cæcos Cæsar : quod Gallorum linguâ dimitte significat. Et ita factum est ut dimitteretur. Hoc autem ipse Cæsar, in Ephemeride suâ dicit, ubi propriam commemorat felicitatem. » (*Virgilius cum Servii commentariis*, per Joannem Pierium Valerianum. Parisiis, MDXXXII; *Æneis*, lib. XI, 48, p. 658.)

NOTE III.

De la Capitale des Osismiens, Vorganium, Osismii.

La question de la capitale des Osismiens, *Vorganium* et *Osismii*, entre Carhaix et Douarnenez, d'après les textes, l'histoire ecclésiastique, l'archéologie, la carte de Peutinger, se pose de la manière suivante :

Textes.

Ptolémée nomme la capitale des *Osismii*, placée par César parmi les cités maritimes, *Vorganium*. (Tota maritima du *Dict. de Camden*.)

Un siècle au moins après lui, la table théodosienne ou carte de Peutinger place *Vorgium* sur la ligne du midi de l'extrême Armorique, la ligne du nord allant à *Regina* et au delà jusqu'à la pointe.

La notice de l'empire, au ve siècle (401-402), nomme *præfectus militum maurorum Osismiacorum, Osismiis..*

La notice des provinces et des cités de la Gaule au commencement du ve siècle donne encore *Civitas Osismiorum*.

Au vi^e siècle, au concile d'Orléans, en 511, figure *Lithareius, episcopus Osismientis*.

Au viie siècle, le géographe de Ravenne dit l'Anonyme, citant les villes principales de la Basse-Bretagne, *Britannia in paludibus*, nomme *Chris* et *Venitis*.

Histoire ecclésiastique.

Notre histoire ecclésiastique commence au vi^e siècle, où Lithardus, évêque des Osismiens, siége au concile d'Orléans. Puis la tradition nous apprend que la capitale de Gradlon, dans la baie de Douarnenez, étant devenue inhabitable par les progrès de la mer qui continue depuis à ronger toute la baie, le chef breton transféra sa capitale à Quimper, où il fonda le nouvel évêché, en y plaçant saint Corentin, dont l'ermitage était en *Plomodiern* à *Lescobet* (village de l'évêque) pas très-loin du monastère de Landévennec, habité par saint Guénolé. Les relations de Gradlon avec ces saints personnages sont ses meilleurs titres historiques

Archéologie.

Quant à l'archéologie, le caractère romain de Carhaix est assez connu. Ce qui l'est beaucoup moins, c'est celui de Douarnenez qui n'est pas cependant moins évident, et que je ne puis qu'indiquer (1).

De l'île Tristan, à l'anse du Riz, il y a, sur une ligne d'une lieue au moins, une série de ruines romaines depuis le sommet de l'île portant aujourd'hui un phare, et sur le rocher culminant duquel j'ai encore vu du ciment rouge romain; et, au bord de la mer, des habitations dé-

(1) On ne peut pas oublier que si à l'entrée de la baie est l'île druidique de *Sena* (collège des Druidesses), île de *Sein*, aux terribles écueils, auprès de la sombre baie des Trépassés, lieux décrits dans de beaux vers connus de Claudien, dans le fond de la baie se dresse la grande montagne celtique du *Ménéhom*, que le Christianisme a également dépouillée de son culte druidique. Sur le plateau s'élève Sainte-Marie de *Ménéhom*, d'où l'on voit le *Cromleih* ou enceinte druidique placée sur le versant d'un sommet vers la mer, et au pied duquel une foule immense pouvait s'assembler aux grands jours, quelques *Dolmens* à moitié détruits; dans un large espace, marqué *Temple des Druides* sur la carte de Cassini, s'élevait naguère, dans un bois aujourd'hui rabougri, Notre-Dame-de-Pitié; au pied de la montagne, près de la mer, la belle chapelle de Saint-Côme, sur le chemin de laquelle se voit un grand *Dolmen* bien conservé, et au delà vers la mer un *Menhir*, qui guide encore les marins de la baie. Au midi, dans les bois qui entouraient la montagne était l'ermitage de saint Coreotin, patron du diocèse de Quimper, dont Grallon l'avait fait évêque; on y montre encore sa fontaine miraculeuse et celle de son saint compagnon Primel. Vers le nord, au bout de la chaîne des Montagnes-Noires, dont *Ménéhom* est le point culminant, saint Guénolé, fuyant l'île inhospitalière de *Topopegia* ou *Tibidi* (île de la Prière), avait placé son monastère dans une oasis au bord de la mer, à l'embouchure de deux rivières, à Landévennec. A Argol, entre Landévennec, la Baie et le *Ménéhom*, se voient les restes d'un groupe représentant la rencontre de saint Guénolé et du roi Grallon, qui avait enrichi le monastère de Landévennec des paroisses que nous avons déjà citées.

Au midi, entre Douarnenez, l'ancienne ville celtique et romaine presque engloutie, et le *Ménehom*, au bord de la mer, est la chapelle *Sainte-Anne-la-Polue*, qui sera bientôt digne de la patronne des Bretons, chapelle la plus vénérée, pardon le plus beau du pays des Osismiens.

Sur l'autre bras des Montagnes-Noires qui entourent le pays de *Porzai* au midi est le bois druidique du *Névet* (son nom de *Névet* rappelle le bois sacré). C'est pour cela, sans doute, que saint Ronan y plaça son ermitage, et eut

couvertes par M. Pénanros, avec des médailles impérialos ; des ruines encore au *guet* sur la partie du rivage qui autrefois rejoignait l'île, passage d'un kilomètre environ, vaste envahissement de la mer, que l'on peut passer à gué. Depuis le *Guet*, dont la côte semée de briques roulées est très-haute, on ne retrouve lo vallon que vers le Riz (*Ker-Riz*), aux vastes ruines romaines, sous le sable de la grève et sous la route, qui déjà reculée plusieurs fois dans les terres, devra l'être encore dans quelques années. Au-dessus du rivage, aussi élevé qu'à Douarnenez, aux villages de *Pleumach*, dits châteaux do Grallon, restes d'édifices romains, dont un mur parfaitement conservé, ayant quinze mètres do longueur sur cinq mètres de hauteur, avec do petites niches pour y mettre probablement des statues de divinités. Au *Riz*, on a trouvé beaucoup d'objets romains : médailles, fer, mosaïques, statuettes. Ainsi, de l'île Tristan au *Riz*, dans le vallon, il y a eu un établissement romain important dont on no voit plus que les restes, mais dont l'existence traditionnelle est parfaitement démontrée par l'observation des lieux, dont le contro et la citadelle étaient vers l'île Tristan et Douarnenez, le faubourg peut-être et les villas dans l'anse du *Riz*. Ce que prouve encore la direction des voies venant do l'intérieur, qui plongeaient autrefois dans le vallon (1).

Autour de la baie, en vingt endroits, des traces de villas, depuis

tant à y souffrir. Aussi son *Minihy*, lieu d'asile, est-il le plus grand de la contrée, et le Grand-Pardon (la Trominie, procession autour du *Minihy*) n'a-t-il lieu que tous les sept ans, comme un jubilé.

Entre la mer, le *Ménéham* et le *Névet*, dans le Porzay, vit encore la famille la mieux conservée des Osismiens, portant la braie (*gens braccata*) la plus gauloise et la plus romaine à la fois.

Que de ruines autour de cette splendide baie! que de souvenirs dans ce magnifique paysage!

(1) Le *Castrum* des Maures osismiens à *Osismii* a pu être occupé, ce qui en restait, par le célèbre brigand La Fontenelle au XVIe siècle, qui, de son *île Tristan*, terrifiait et rançonnait tout le pays d'alentour. Le bloc de béton grossier qui est près du phare n'a pas le caractère romain; ce n'est qu'une imitation dont les modèles étaient sous la main. Dans un puits de l'île on a trouvé beaucoup d'ossements, restes, disait-on, des victimes de Fontenelle; mais il y avait aussi des médailles romaines. Faut-il ajouter qu'il ne s'agit pas ici d'une ville remplissant la baie, mais d'une ville de 3 à 4 kilomètres de pourtour à la hauteur de l'île Tristan et Douarnenez comme Vannes, par exemple. Quant aux murs qu'on verrait à basse mer, il suffit de voir la hauteur de la côte pour savoir que penser de tous ces contes-là.

Poullan, séparé de l'île Tristan par la rivière qui alimentait et défendait la ville avec le ruisseau du *Riz*, jusqu'à Port-Salut, Laber et Kromen (*villa Romanorum* en Crozon), partout où le moindre cours d'eau se déverse dans la mer, il y avait une villa. Je nomme les points principaux en partant de l'anse du *Riz*; en Plouévez-Porray : *Trez-Mallaouen*, *Lonévrit*, *Kervel*, *Tréfuntec* ou *Sainte-Anne la Palue;* en Plomodiern : *Porz-Arvag* ou *Lestrévet* au bout occidental de la lieue de Grève, *Pouloupry* à un kilomètre de la mer ; Saint-Nic, *Pentrés* au bout oriental de cette grève où j'ai trouvé un squelette humain ; en Telgruc, *Bernbian-Arhal*, *Lézioc*, l'île *Laber* ; en Crozon *Porz-Salud*, *Kromen*. Toutes ces *villas* sont presque emportées par la mer, excepté *Pouloupry* et *Kromen* qui en sont éloignées, comme la ville principale dont nous verrons tout à l'heure le nom (1).

M. Bizeul lui-même a été si frappé de ces faits, surtout depuis qu'il en a observé une partie, qu'il met en rivalité Carhaix, Kerilien, Landerneau, Loc-Quirec, Douarnenez. Aujourd'hui je crois qu'il n'hésiterait pas à ne mettre en balance que Carhaix et Douarnenez, tout en penchant pour Carhaix. (*Voir* Osismi-Alet, p. 40-44.)

Il y a un autre argument aussi puissant que celui tiré du siége de l'évêché osismien primitif, qui est généralement décisif, et auquel d'ailleurs il est intimement lié en faveur de Douarnenez, *Osismii*, et même capitale, pour ainsi dire, au moins à partir du v[e] siècle.

Cet argument est fourni par la *Notice des dignités de l'empire.*

Je laisse parler M. Bizeul lui-même : « La série des garnisons mentionnées ci-dessus me semble aller du midi au nord, *en suivant la côte* et commençant dans l'Aquitaine. Après *Blabia* (qui est Blaye, « suivant M. B., et non Blavet), nous arrivons incontestablement dans « la Bretagne actuelle, et nous y rencontrons d'abord les Venètes, puis « les Osismiens, puis *Mannatias*, puis *Aletum*, après lequel nous nous « trouvons en pleine Normandie. . . . .

« . . . .

« En suivant rigoureusement le texte de la Notice, j'arrive sans effort « à distinguer quatre des garnisons qu'elle indique comme étant si-

(1) La baie de Douarnenez est un envahissement de la mer dans la profondeur de plus d'une lieue certainement, depuis nos temps historiques. On peut hardiment tracer une ligne de Tréboul à Crozon, qui séparerait l'ancienne baie de la nouvelle. En deçà, toute la côte est rongée, et les progrès de la mer sont sensibles en quelques années. Au delà sont les hautes falaises, en deçà les dunes de sable.

« tuées dans la Bretagne : Vennes ou les *Venètes*, les Osismiens, *Man-* « *natias* et *Aletum* (pour Vennes, pas de difficulté). La capitale des « Osismiens, le *Vorganium* du géographe d'Alexandrie, s'est trans- « formée dans la Notice en *Osismiis*; mais les avis sont partagés sur « son emplacement. De grands établissements romains existaient dans « le Finistère; ils sont attestés par de larges surfaces encore couvertes « de leurs débris. Carhaix, Kerilien, Landerneau, Loc-Quirec, Douar- « nenez peuvent entrer en rivalité. Nous penchons fortement pour « Carhaix, mais nous n'avons encore aucune certitude. *Mannatias* est « tout à fait inconnu. Tout ce qu'il est permis de conjecturer, c'est « qu'il *devait être placé sur la côte Nord* de la presqu'île.» (*Voyez* Alet et les Curiosolites, par M. Bizeul, Congrès de Saint-Malo, 1840, mais publié en 1852 seulement dans le *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. IV, p. 40-4.) On voit bien ici l'embarras du savant archéologue, partagé entre une vieille opinion et un texte formel; car si on peut avancer, à la rigueur, que le nom de Vorganium (maritime) peut s'appliquer à Carhaix, parce qu'il est au centre d'une cité maritime entourée de trois côtés par la mer, on ne peut cependant soutenir que Carhaix est à la côte! Donc Carhaix n'a pas pu être *Osismii* et ne peut plus rivaliser avec Douarnenez sous ce rapport. Comment donc Carhaix pourra-t-il rester *Vorganium*, si celui-ci s'est vraiment changé, selon la règle générale en Gaule au IVe siècle, en *Osismii*, nom de la peuplade? C'est ce que M. Bizeul ne pouvait expliquer, malgré toute sa science, et de là son embarras évident.

Nous avons déjà vu qu'au VIe siècle, au concile d'Orléans, en 511, Litharédus siégea en qualité d'*episcopus Osismensis*, siége qui, étant sur le bord de la mer, ne pouvait être à Carhaix, qui n'a gardé d'ailleurs dans son histoire, dans son nom, ni trace ni souvenir de *Vorganium* ou d'*Osismii*.

Table Théodosienne ou Carte de Peutinger.

La carte de Peutinger est incomplète, elle donne pour notre Armorique, sur la ligne du sud, Nantes, Duretie, Vannes, *Sulim*, *Vorgium*, *Geso-Cribates*; les trois premiers points sont connus, *Sulim* ne l'est pas encore. De plus, la distance manque entre Vannes et Sulim; on avait pris pour celle-ci la distance de Duretie à Vannes. *Vorgium* ou *Vorganium*, peut-être Carhaix, sans qu'il y ait de certitude, et *Geso-Cribates* est tout à fait incertain, car le chiffre ne mène pas à un point satisfaisant.

La question était donc de plus en plus douteuse, quoique l'on penchât en faveur de Carhaix qui a dans l'opinion une espèce de droit de possession depuis Danville, malgré l'opinion de Walkenaër, qui menait la voie le long de la côte sud qui est bien sa direction de Nantes à Vannes. Mais ce qui combattait contre Carhaix, outre l'étymologie qui s'appliquait mieux à une position maritime, c'est surtout le côté ecclésiastique de la question, qui est généralement décisif. Carhaix n'a jamais été évêché ; s'il l'avait été, il le serait resté ; et s'il avait été la capitale, il aurait dû être évêché. Douarnenez avait plus de droit à ce titre : il a pour lui la Notice des dignités de l'empire, qui place *Osismii* à la côte, le premier titre épiscopal d'*Osismiensis*, la tradition, la résidence de Grallon, ses rapports avec saint Guénolé et saint Corentin, *le chris* du géographe de Ravenne, au VIIe siècle, qui remplace *Osismii*, après l'abandon de la capitale par Grallon. Dans ce *chris*, kriz, est la racine *sizm*, nom du peuple dans Sismii, Osismii, la pointe et l'île de *Sizun*. Il donnait la raison de la translation de l'évêché et de la capitale à Quimper par l'abandon forcé de *Vorganium*, devenu *Osismii*, et en breton *Ksiz*, *Kis*, *Chris*.

Or, en examinant cette question de concert avec M. Alfred Maury, de l'Institut, membre très-actif de la commission de la carte des Gaules, qui m'a montré autant d'obligeance que de science, ce savant m'a fait remarquer le nom d'*Osisim* écrit à côté du fleuve *Patabus* (la Meuse). La dimension des lettres n'indique point un nom de peuple, mais un nom de ville, tous les noms de peuples se trouvant écrits avec des caractères beaucoup plus gros.

Or, la présence du nom de *Veneti*, écrit au-dessous de celui d'*Osisim*, indique que sur l'exemplaire de la Table théodosienne que nous possédons on a transporté au bord de la Meuse ce qui devait être écrit entre *Vorgium* et *Geso-Cribates*.

Cette erreur s'explique par la confusion qu'a pu faire aisément le copiste entre *Geso-Cribates* et *Geso-Giaco* (Bononia), inscrit au midi de la Meuse.

D'où il résulte qu'une ville du nom d'*Osisim*, c'est-à-dire d'une ville des Osismiens, devait exister sur le bord de la mer, au voisinage de *Vorgium* et de *Geso-Cribates*.

Et, cela admis, il faudrait alors distinguer *Vorgium* de la ville qui portait le nom des Osismiens. On connaît plusieurs exemples de villes devenues en Gaule le siége de l'évêché d'une *civitas*, sans en avoir été originairement la capitale. Ainsi *Julio-Bona* (Lillebonne), capitale des *Caletes*, n'a pas été le siége de l'évêché qui s'est établi à Rouen. Chez les *Volcæ Arecomices*, la capitale *Vindomagus*, qui n'a pas davantage

été évêché ; *Augusto-Veromandum* ou Saint-Quentin, quoique capitale des *Veromandui*, ne fut jamais la résidence d'un évêque ; les évêchés dont dépendait cette *civitas* furent *Laon* (*Laudanum* ou *Lugdunum Claratum*) et Noyon (Noviomagus). *Bagacum*, aujourd'hui Bavay, capitale des Nerviens, ne fut jamais évêché ; le siége épiscopal était à Tournay et à Cambray.

Je citerai un exemple plus applicable encore à la question qui nous occupe. Quoique la capitale des Curiosolites fût à Coirseul, l'évêché fut établi à Alet, dont le diocèse se subdivisa plus tard, comme celui des Osismiens, en trois évêchés : Saint-Malo, Saint-Brieuc et Dol. Cependant la capitale a encore le nom du peuple.

L'analogie permet donc de supposer que la ville d'*Osisim* ou des Osismiens devint la résidence épiscopale, quoique *Vorgium* fût la capitale de leur cité, et même déjà, lors de la rédaction de la Notice, cette ville des Osismiens devait être la principale de la cité, puisqu'elle était la résidence du préfet des cohortes osismiennes. Dans ce cas, l'évêché se serait trouvé à côté de l'autorité romaine, ce qui avait lieu d'ordinaire (1).

Cette hypothèse, qui ressort naturellement de l'étude de la table théodosienne, peut donner une solution satisfaisante d'un problème géographique vainement agité jusqu'ici. En plaçant à Douarnenez la ville d'*Osismi* ou des Osismiens, la position de *Vorgium* ou *Vorganium* peut rester fixée à Carhaix, suivant le système proposé par Danville, et si bien soutenu par M. Bizeul.

Si cette hypothèse suggérée par la carte de Peutinger n'était pas admise, si *Osisim* était au contraire le nom de peuple *Osismii*, altéré et transposé, on reviendrait à la première opinion de ce mémoire qui voit dans *Vorganium* et *Osismii* la même ville placée à la côte selon l'étymologie de *Vorganium*, ayant pris le nom du peuple *Osismii* selon la règle générale en Gaule, étant désignée comme maritime dans la Notice des dignités de l'empire, nommée dans la Notice de l'empire, ayant eu le siége épiscopal selon l'usage également, ayant été la capitale du premier roi ou comte breton. On ferait remarquer alors que la distance de Vannes à *Sulim* manquant dans la carte, cette station peut être à Port-Louis, à Quimperlé ou même à Concarneau, où M. Walkenaër,

(1) C'est pour cela, sans doute, que Carhaix n'aura pas été entourée de murailles, dont on n'y trouve pas, en effet, de trace, ce qui aurait dû être, si cette ville était restée capitale jusqu'à la chute de l'empire, comme Vannes, Rennes, Nantes.

dont l'opinion sur la direction littorale de cette voie prévaudrait alors, mettait *Vorganium* en plaçant *Sulim* vers Hennebont; par suite la distance entre *Sulim* et *Vorgium* pour *Vorganium*, pourrait conduire à Douarnenez.

De plus, de ce point en suivant la côte et les gués des rivières comme il convient à une voie maritime, par Châteaulin, premier gué sur l'Aulne, où passe une grande voie, par le Pont-de-Buis, Le Faou, Landerneau, Brest et son *Castrum* romain attestant son importance littorale dès cette époque, suivant de même la côte jusqu'au fort *Cézon* vers la pointe du promontoire auquel convient assez bien le nom de Geso-Cribates de *Crib* pointe, et qui a d'ailleurs, outre des ruines romaines dans les environs, une voie sur le bord de laquelle est encore une borne miliaire de Claude, qui le premier fit placer des bornes dans la Gaule Celtique et surtout à l'extrémité de l'Armorique, la distance donnée par la carte entre *Vorgium* et *Geso-Cribates*, se retrouve assez bien.

Carhaix reste avec son caractère romain incontestable, son importance comme ville stratégique par sa position, centre des voies romaines du pays, ce qu'il est encore aujourd'hui.

Il garde son nom de *Caer* ou *Ker*, lieu fortifié, haut, forteresse, comme l'indique encore son nom de Caraës dans le pays (dont il a plu à Marie de France de faire Keraës, ville d'Aës, la fée, etc. . . . .), nom qui se voit le premier dans le *Caretum* d'un titre du XI[e] siècle, je crois.

Enfin, la question est soumise à ses juges naturels, les membres de l'Institut de France : *Sub judice lis est.*

NOTE IV.

Évêchés de Corisopitum et de Leonia.

Quelle que soit la véritable étymologie du mot *Corisopitum*, ce qui me paraît sûr, c'est qu'au XI[e] siècle, quand on a dû remplacer le titre épiscopal de la contrée de Cornouaille par celui du siége, et qu'on a donné à *Kemper* le nom de *Corisopitum*, d'où le *Corisopitensis Episcopus*, on a tiré ce nom de l'une de ces sources bretonnes. Aussi nos plus anciens auteurs hésitent entre *Keris* et *Corintini oppidum*. Mais on n'y a mis ni l'ambition, ni la science que nous prête M. Bizeul en voulant s'attribuer le nom et le titre de Curiosolites; ce n'est que plus tard que les savants et les copistes, trouvant dans la

Bretagne, que les noms de *Curiosolitum* et de *Corisopitum* avaient beaucoup d'analogie, et voyant d'une part Kemper, *Korisopitum*, ville vivante, tandis que Corseul et les Curiosolites étaient comme morts, oubliés, grâce à l'évêché d'Alot précisément, ont confondu les noms et les ont appliqués à la même ville. . . . . . Depuis, il est vrai, le patriotisme breton s'y est attaché chaudement et avec apparence de raison jusqu'à la découverte de Corseul et jusqu'à la restitution, juste, je crois, que M. Bizeul a faite aux Curiosolites; mais au début, nous sommes bien innocents de la méprise et de la confusion.

Vers la même époque, d'ailleurs, le second évêché des Osismiens, celui de Sant-Pol, a dû quitter le nom de région qu'il portait encore avec quelque droit au IXe siècle puisqu'il était vraiment dans le pays des Osismiens et qu'il n'a jamais pu prétendre sérieusement avoir été ni *Vorganium* ni *Osismii*. Il a pris celui du siége, de *Leonia*, simple *castellum* en terre, quand Saint-Pol y arriva sans aucune trace de ville romaine, et qui était devenu résidence des évêques, capitale du *Pagus Leonensis*, comme Kemper-Corisopitum l'était de la Cornouaille.

(*Voyez* M. de Courcy, notices sur Saint-Pol, dans l'*Annuaire de Brest et du Finistère*, pour 1841 et 1844, chez Prudhomme, à Saint-Brieuc, et en 1847 au *Congrès de Quimper*.)

IMPRIMERIE DE W. REMQUET ET Cie,
rue Garancière, n. 5.



